

Prévention des chutes de hauteur

A partir de 380 € HT en inter.

Inscription possible dans un délai de 7 jours avant le début de la session.

Objectifs

Prévenir les risques de chutes de hauteur par la connaissance de situations accidentogènes, du port et l'utilisation des EPI, l'installation, du contrôle et de l'entretien des systèmes de protection mis en place.

Public Visé

Toute personne réalisant des travaux en hauteur ; utilisant un harnais de façon occasionnelle ou régulière ainsi que les supports d'assurance existants (ancrages, lignes de vies...)

Personnels exposés aux risques de chutes de hauteur utilisant des EPI dans les secteurs du bâtiments et/ou amenés à travailler en hauteur. Le nombre maximal de participants est fixé à 6 par formateur

Pré Requis

Maîtriser la langue française : lu, écrit, parlé.

Ne pas avoir le vertige.

Venir obligatoirement avec ses Equipement de Protection Individuelle :

- Chaussures de sécurité,
- Gants de manutention,
- Casque avec jugulaire EN 397 (protection contre les chocs),
- Harnais EN 361 (antichute, et/ou de maintien au travail),
- Antichute mobile EN 353 2 (pour corde semi-statique),

Objectifs pédagogiques

- Avoir des notions de droit du travail, (droit de retrait, responsabilité civile & pénale).
- Choisir et utiliser le bon matériel, savoir s'équiper, connaître les principes de vérification.
- Acquérir ou conforter des notions de mécanique et de résistance.
- Installer et utiliser des systèmes de protection provisoire.
- Surveiller l'état des systèmes de protection provisoire installés.
- Acquérir ou conforter les techniques de déplacement sur ligne de vie.
- Respecter les consignes de prévention des risques (PPR).
- Être sensibilisé aux situations d'urgences (accident, mise en œuvre des secours...).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Livret « Prévention des risque liés au travail en hauteur ».

Parcours pédagogique

MODULE THEORIQUE :

- Contexte réglementaire : Décret R-924 du 1er septembre 2004,
- Equipements de protection individuelle : les normes, les étiquetages, les contrôles & l'utilisation,
- Accidents et causes d'accidents : les chutes : facteur de chute, force de choc,
- Protections collectives,
- Moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP).

Dispositifs d'ancrage :

- Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable. Ligne de vie simple.

Caractéristiques des moyens de protection individuelle :

- Les casques,
- Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs,

Choix d'un dispositif de protection individuelle :

- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle,
- Étude de risques,
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail.

Conséquences d'une chute :

- Facteur de chute - Force de choc - Effet pendulaire - Tirant d'air.

Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur :

- Vérification et contrôle des EPI,
- Règles d'entretien et de stockage.

Test d'évaluation théorique.

MODULE PRATIQUE :

- Vérification préalable par contrôle visuel des EPI,
- Port des EPI,
- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais,
- Mise en place et réglage du harnais de sécurité,
- Test de suspension,
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons,
- Comportement et circulation : réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

Test d'évaluation Pratique.

PAARTNER FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 73 00806 73

ZA Terre Neuve Route des chênes | BP 202 | 73276 ALBERTVILLE Cedex

Tél : 04 79 37 08 03 | contact@paartner-formation.com | www.paartner-formation.com

SCOP SARL au capital variable - RCS Chambéry - SIRET 432 668 689 00024 - APE 8559A - FR 94 432 668 689 - NDA 82 73 00806 73



Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs cordistes, jury d'examen CQP 1 et 2 DPMC.

Les + métier

Pour connaître les débouchés : <https://candidat.pole-emploi.fr/marche-du-travail/accueil>

Méthodes et modalités d'évaluation

Tests des connaissances théoriques et pratiques acquises. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.

Modalités d'Accessibilité

Accessibilité PMR : salles de formation en rez-de-chaussée, place de stationnement. Pour toute demande spécifique, mise en place de solutions adaptées : nous contacter.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

8 personnes maximum

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **380.00 € HT**

Intra (Par Jour) : **790.00 € HT**



Contactez-nous !

Secrétariat

Tél. : 0479370803

Mail : secretariat@paartner-formation.com